

*Questions orales***LES RELATIONS DE TRAVAIL**

LA MESURE DE RETOUR AU TRAVAIL DEMANDÉE PAR LA  
CANADIAN LAKE CARRIERS ASSOCIATION

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Peut-il confirmer que lorsqu'il a rencontré des représentants de la Canadian Lake Carriers Association, celle-ci, au cours de la discussion, a demandé l'adoption d'une mesure de retour au travail, et que cette demande a été faite cette année, avant que l'association et l'Union canadienne des officiers de marine marchande n'entament des négociations? Le ministre ne considère-t-il pas que cela peut nuire aux négociations de bonne foi entre ces deux groupes?

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail):** Madame le Président, je remercie le député de sa question. Je me souviens d'avoir rencontré des représentants de la Canadian Lake Carriers Association cette année. Ils m'ont présenté des instances concernant les réformes législatives qu'ils souhaiteraient. Je ne me souviens pas qu'il ait été question d'une loi de retour au travail. Quoi qu'il en soit, je suis sûr de n'avoir rien promis suite à toute instance qu'ils peuvent avoir faite à ce moment-là.

**M. McKnight:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il a déjà avoué avoir rencontré cette association avant qu'elle ne commence à négocier avec l'Union canadienne des officiers de marine marchande. Elle lui a demandé d'adopter un règlement de retour au travail et de modifier le contrat comme elle le souhaiterait. Pense-t-il que cela favorise la négociation de bonne foi entre ces deux parties? Continuera-t-il à nier les déclarations de l'Union qui considère que l'association ne négocie pas de bonne foi?

**M. Regan:** Madame le Président, le député est comme l'un de ces poneys de l'Île de Sable, il tire ses conclusions au galop.

**M. McKnight:** Cela vaut mieux que de chevaucher un cheval mort comme le fait le ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Regan:** Bien sûr, le député est un expert en chevaux morts, ce qui va de soi, quand on a comme lui la possibilité de voir les politiques que son parti propose présentement à propos de la constitution.

**Des voix:** Bravo!

**M. Regan:** Pour ce qui est de ce cheval mort en particulier, il ferait bien d'arrêter de le fouetter. Ma rencontre avec ces représentants de la Lake Carriers Association a été semblable à celles que j'ai de temps en temps avec les syndicats et les employeurs. Il n'a pas été question de négociation de contrat. Pour autant que je sache, on ne m'a rien demandé à propos d'une loi de retour au travail. Cependant, le député devrait savoir, d'après ce que j'ai déjà dit à ce propos, que je considère qu'une loi de retour au travail est une mesure à laquelle on ne

doit avoir recours qu'en tout dernier ressort, seulement lorsque les besoins sociaux du pays l'exigent.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

LES RÉPERCUSSIONS DU RÉSULTAT DES NÉGOCIATIONS  
SYNDICALES SUR LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne le déroulement actuel des négociations du syndicat des officiers de marine, qui en inquiètent beaucoup parmi nous. Lors de deux réunions récentes, les officiers de marine ont rejeté à l'unanimité les offres de la compagnie. Le ministre est-il au courant de cela? A-t-il prévu des mesures d'urgence pour assurer le transport des céréales durant une grève éventuelle? Je pense que c'est très important, compte tenu du fait que nous avons la possibilité de battre des records cette saison, car, comme nous le savons tous, la voie maritime sera ouverte une semaine plus tôt cette année.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, il est bien connu que je suis un éternel inquiet; je m'inquiète de tout, et de cela en particulier. Évidemment, la conjoncture céréalière dépend de la situation du travail. Je me suis justement renseigné à ce sujet, hier, et j'ai eu l'impression que les choses allaient raisonnablement bien.

• (1440)

Je me réjouis du règlement qui est intervenu au port de Montréal, par exemple. Je lis le journal tous les soirs pour constater à quel point j'ai su maintenir la paix dans les relations de travail touchant les employés qui assurent le transport des céréales.

LES MESURES D'URGENCE PRÉVUES POUR ASSURER LE  
TRANSPORT DES CÉRÉALES

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Elle a aussi trait au transport des grains. Le ministre doit savoir qu'il y a un an, nous sommes venus à deux doigts de ne pouvoir transporter tout notre grain sur les Grands lacs et de devoir en entreposer presque un million de tonnes. Nous nous en sommes tirés grâce à l'embargo des États-unis qui a eu pour effet de libérer quelques cargos américains.

Le ministre a-t-il eu des discussions avec la direction de la Commission canadienne du blé afin que cela ne se reproduise plus? A-t-il abordé avec la Commission la question des contrats à long terme, que cette dernière devrait être en train d'étudier, avec certains armateurs? Quelles mesures le ministre a-t-il prises pour faire en sorte qu'il n'arrive plus jamais que nous n'ayons pas assez de navires pour transporter toute notre production de grain?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je vais discuter de tout cela avec le ministre chargé de la Commission canadienne du blé aussitôt que possible et j'informerai le député de ce qu'il en ressortira.